



Paul Biya a annoncé hier vendredi l'arrêt des poursuites judiciaires contre « certains militants et responsables de partis d'opposition, notamment le MRC

« J'ai décidé de l'arrêt des poursuites judiciaires contre certains responsables et militants de partis politiques, notamment du MRC (Mouvement pour le Renaissance du Cameroun), arrêtés et détenus pour des faits commis dans le cadre de la contestation des résultats de la récente élection présidentielle », a annoncé le chef de l'Etat sur ses comptes Twitter et Facebook.

Aucun pan de voile n'est jusqu'ici levé sur l'identité des personnes bénéficiaires de cette décisions du chef de l'Etat, bien que dans certaines rédactions l'on évoque de plus en plus une libération de Maurice Kamto, leader du MRC. Pourtant, le texte du président de la république ne précise si Kamto est concerné par la mesure.

Rappelons que Maurice Kamto, avait été mis aux arrêts au lendemain de l'élection présidentielle d'octobre 2018. Arrivé officiellement deuxième, il contestait la réélection de Paul Biya. Et va organiser au sein de son parti une résistance contre ce qu'il appelle le hold-up électoral.

L'annonce du président est intervenue le jour de la clôture du Grand dialogue national qu'il

avait convoqué en vue de résoudre la grave crise des régions du Nord-Ouest et Sud-ouest. Déjà la veille, il a annoncé la fin des poursuites et la libération de 333 personnes arrêtées dans le cadre de cette crise.